

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 00627
Numéro SIREN : 812 989 739
Nom ou dénomination : SASU CAP VERS L'AVENIR

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000025

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

ORDONNANCE

Nous, Loïc CUEFF, Président du tribunal de commerce de Lorient, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par la SASU CAP VERS L'AVENIR (RCS Lorient 812 989 739) dont le siège est sis 2 rue Alphonse Rio à Lorient (56100), tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021,

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,
Vu les statuts de la SASU CAP VERS L'AVENIR (RCS Lorient 812 989 739),

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2022 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 de la SASU CAP VERS L'AVENIR (RCS Lorient 812 989 739) ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

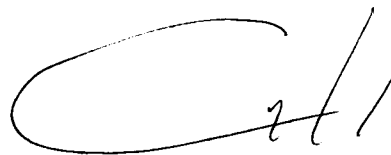
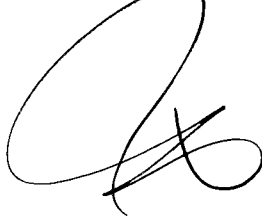
Fait à Lorient, le 13/07/2022

Le commis-greffier,

Le Président du tribunal de commerce

Déborah STEUNOU-RICHARD

Loïc CUEFF



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.8 € TTC (23.25 € HT – 4.65 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



Tribunal de commerce de Lorient
BP 426
3 rue Benjamin Delessert
56104 Lorient Cedex 04

N° REF : RCS Lorient 812 989 739

REQUETE à Monsieur le Président du tribunal de commerce de Lorient.

Le soussigné, Monsieur CARRIOU Patrick demeurant, 22 Rue du Roi Arthur à Ploemeur (56270)
Agissant en qualité de Président de CAP ~~et~~ L'AVENIR), SASU Société par actions simplifiée à associé unique à Conseil d'Administration au capital de 15 000 euros dont le siège social se situe au 12 RUE ALPHONSE RIO 56 100 LORIENT, immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 812 989 739.

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31/12/2021, les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément à l'article L.225-100 du code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30/06/2022.

Cette date ne pourra pas être respectée du fait ~~du fait~~ de l'arrêt de salarié ayant entraîné un retard important dans l'établissement des comptes.

C'est pourquoi le soussigné à l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser le groupement qu'il représente, à bénéficier d'un délai de trois mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais d'information des actionnaires prévus par la loi.

Fait à LORIENT le 28/06/2022.

**Le Président
Monsieur CARRIOU Patrick,**

